

Notre mission est de mettre en œuvre les moyens adaptés au traitement des déchets produits sur notre territoire (76 communes) par la prévention, le tri, le recyclage, la valorisation et le compostage des déchets ménagers. Aujourd'hui encadré par le Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets, le Syndicat Centre Hérault s'est engagé à atteindre les objectifs de la loi de transition énergétique pour une croissance verte (loi LTECV) et de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et pour l'économie circulaire (Loi AGEC). Le Syndicat Centre Hérault souhaite être identifié comme un acteur clef de l'économie circulaire notamment sur la filière biodéchets.

La plateforme de compostage est un maillon essentiel du cycle de la matière organique, elle permet de passer d'une logique « déchets » à une logique « ressources » avec pour enjeu global la restauration de la fertilité des sols et le stockage de carbone. Elle a pour but de produire un compost de qualité d'où un choix fort et cohérent en faveur de collecte séparée des biodéchets, choix conforté par les orientations réglementaires qui prévoient la généralisation du tri à la source des biodéchets à horizon 2025 et l'amélioration de la qualité des composts produits. Notre compost est certifié « matières fertilisantes et supports de culture utilisables en Agriculture Biologique » par Bureau Veritas depuis 2006 et labellisé « Amendement Sélectionné Qualité Attestée » depuis 2015.

Pour garantir cette qualité tout en respectant l'environnement, la direction du Syndicat Centre Hérault a entrepris une démarche certification ISO 14001 et ISO 9001 dès 2011 de la gestion et de l'exploitation de la plateforme de compostage, de la production et de la vente de compost.

Toujours dans un souci d'anticipation de la réglementation et dans le cadre de ses orientations stratégiques le Syndicat Centre Hérault souhaite développer ses produits. Nos certifications s'inscrivent donc comme un socle pour le développement d'autres filières produit et sont un atout pour garantir la sortie du statut déchets en cours de révision.



ISO 9001
ISO 14001
BUREAU VERITAS
Certification



A ce titre, nous nous engageons à :

- Respecter les exigences légales ainsi que les autres exigences auxquelles nous avons souscrit, notamment les exigences des référentiels « matières fertilisantes et supports de culture utilisables en Agriculture Biologique » et « ASQA », en lien avec les objectifs réglementaires récents
- Anticiper les risques, saisir les opportunités et améliorer le système en continu
- Ecouter nos clients et les fidéliser – développer notre clientèle localement
- Prévenir les pollutions,
- Affecter les ressources humaines et matérielles nécessaires,
- Responsabiliser, former et sensibiliser nos agents et nos partenaires (en particulier les Communautés de Communes et nos citoyens) sur la prévention des déchets et le tri à la source
- Maîtriser notre documentation
- Optimiser notre process pour diminuer les quantités de refus enfouis sur l'ISDND.
- Etudier les différentes évolutions et opportunités autour de la fraction ligneuse des végétaux
- Repenser la plateforme de compostage pour optimiser le processus de réalisation, garantir une qualité de produit toujours meilleure, réfléchir à de l'accueil de biodéchets d'autres collectivités et diversifier les produits et services associés
- Déployer le nouveau schéma de collecte et étudier un dispositif de tarification incitative et de redevance spéciale en coordination avec les 3 communautés de communes, afin d'améliorer le tri à la source.
- Sécuriser le fonctionnement du laboratoire interne
- Obtenir l'agrément sanitaire du site

Ces engagements inscrivent la plateforme de compostage en tant que **véritable outil local de production d'amendements au service des besoins locaux** en leur garantissant un niveau de qualité de nos produits répondant à leurs exigences et à celle des consommateurs. L'implication de nos agents, fournisseurs et partenaires contribuent au bon déroulement de la démarche en participant directement à l'atteinte de nos objectifs. Le Responsable QSE du Syndicat Centre Hérault gère, surveille, évalue et coordonne le système de management QSE. Ce système a su notamment s'adapter en prenant en compte les nouvelles exigences des versions 2015 des normes.

La Direction s'engage à respecter cette politique en allouant les moyens nécessaires pour assurer la performance de son Système de Management QSE.



Le 22 mars 2023,
le Président du Syndicat Centre Hérault,
Olivier Bernardi